



## ÉTATS-UNIS

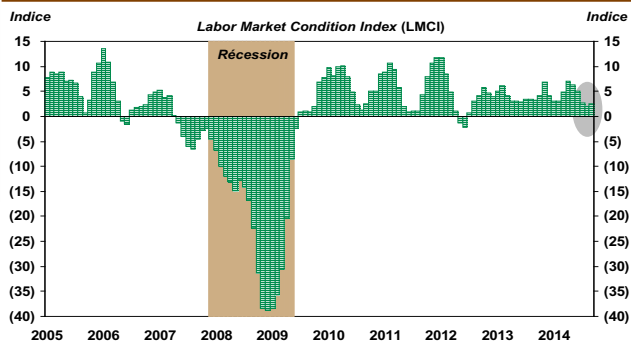
### Un nouvel outil de la Fed pour jauger le marché du travail

Parmi les multiples mandats de la Réserve fédérale (Fed), l'attention est surtout tournée vers l'objectif de plein emploi. Pendant un certain temps, la Fed s'était donné une « cible » concernant le marché du travail, adoptant entre décembre 2012 et mars 2014 un seuil de 6,5 % du taux de chômage, au-delà duquel elle gardait au plancher son taux directeur. L'atteinte de ce seuil a forcé les dirigeants de la Fed, dont la majorité n'était évidemment pas encore prêts à dévier de la politique accommodante en place, à regarder d'autres indicateurs du marché du travail.

Dans ses discours, la présidente de Fed, Janet Yellen, a souvent mentionné plusieurs éléments permettant de juger de la vigueur du marché du travail et du degré de sous-utilisation du bassin de main-d'œuvre. En plus des embauches mensuelles nettes et du taux de chômage, on pense, entre autres, au degré de participation à la population active, au nombre de travailleurs involontairement à temps partiel, au nombre de chômeurs de long terme et à la durée de ce chômage, aux postes ouverts, aux cessations volontaires d'emploi. Depuis le printemps, des chercheurs de la Fed ont colligé plusieurs de ces éléments en un indice qui permet d'avoir une vue d'ensemble de la vigueur du marché du travail. Le *Labor Market Condition Index (LMCI)* est un amalgame de 19 indicateurs du marché du travail. Ces indicateurs sont regroupés en neuf catégories : 1) le chômage et le sous-emploi, 2) la création d'emplois, 3) les heures hebdomadaires travaillées, 4) les salaires, 5) les postes vacants, 6) les taux d'embauches, 7) les mises à pied, 8) les démissions et 9) la confiance des consommateurs. À partir d'aujourd'hui, la Fed mettra à jour les données du *LMCI* le lundi suivant la publication des enquêtes mensuelles sur l'emploi.

Les données utilisées sont généralement toutes reliées; les postes vacants devraient se traduire en embauches et en création d'emplois et faire baisser le chômage. En pratique, ces informations peuvent temporairement diverger et évoluer différemment selon où se situe l'économie américaine au sein du cycle de croissance. Par exemple, au début de la reprise, c'est davantage la baisse des mises à pied (réflétée par la diminution des nouvelles demandes d'assurance-chômage) que les embauches nettes qui a fait progresser

#### Le nouvel indice des conditions du marché du travail de la Fed est plutôt stable depuis trois mois



Sources : Federal reserve Board et Desjardins, Études économiques

le *LMCI*. L'indice permet aussi de prendre en compte le fait que l'amélioration actuelle du marché du travail a encore peu d'incidence sur la croissance des salaires.

**Implications :** Le nouvel indice *LMCI* ne sert pas à prévoir ou à donner de nouvelles informations sur la croissance de l'emploi. Il est surtout utile pour donner une image plus générale du marché du travail que ce que nous indiquent seulement les embauches mensuelles ou le taux de chômage. Pour la Fed, cela permet d'avoir une vision plus objective des pressions qui s'exercent sur l'économie. Pour les investisseurs, le *LMCI* est un indicateur supplémentaire qui peut renseigner sur l'état d'esprit des dirigeants de la Fed lorsqu'ils se présentent à leur réunion de politique monétaire. Un *LMCI* en baisse qui se rapproche de 0 ou qui passe en territoire négatif pourrait amener la Fed à être plus *dovish*. Inversement, un *LMCI* qui monte rapidement et durablement pourrait inciter la Fed à resserrer sa politique monétaire plus promptement. Pour le moment, l'indice, qui est passé de 2,0 à 2,5 entre août et septembre, conforte la position actuelle de patience de Mme Yellen et de ses collègues.

**Francis Généreux**  
Économiste principal

**François Dupuis**

Vice-président et économiste en chef

**Mathieu D'Anjou**

Économiste principal

**Benoît P. Durocher**

Économiste principal

**Francis Généreux**

Économiste principal

**Jimmy Jean**

Économiste principal

**Hendrix Vachon**

Économiste senior

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)